

## La mosquée de Marseille : impuissance de l'Etat face au salafisme



Article rédigé par *Valeurs actuelles*, le 07 juin 2021

Source [Valeurs actuelles] Malgré la décision des autorités, une mosquée suivie par les renseignements résiste encore à la fermeture et ce, depuis cinq ans.

Impuissance d'Etat et islam salafiste. Les autorités ont pris la décision de fermer la mosquée Consolat, située dans les quartiers Nord de Marseille, il y a déjà cinq ans mais les représentants de celle-ci ne souhaitent pas se plier à l'arrêté. D'ailleurs, cette mosquée apparaît dans une note confidentielle des renseignements portant sur le fondamentalisme islamiste, indiquent nos confrères du [JDD](#) dimanche 6 juin. Les fidèles ont décidé de résister à l'instar des « *représentants de la mosquée salafiste Consolat* », qui « *maintiennent leur lieu cultuel en dépit d'un arrêté de fermeture* ».

L'histoire a commencé par une demande de fermeture pour réaliser des travaux car les locaux de cet ancien club de foot ne permettent pas d'accueillir les 400 fidèles dans des conditions de sécurité essentielles. Mais les fondamentalistes ne l'entendent pas de cette oreille et passent en force. Ces « *acharnés [tentent] de faire pression sur les pouvoirs publics en se maintenant illégalement dans leurs édifices religieux* », indique la note de renseignement.

Rencontrés par nos confrères du JDD, des pratiquants répondent : « *Ça ne sert à rien de perdre notre salive, les journalistes déforment nos propos. Seul France Soir dit la vérité. La France a basculé dans la dictature, une propagande est menée contre les musulmans* ».

L'imam de la mosquée Consolat semble par ailleurs bénéficier d'une aura dans la région. « *Cet imam attire jusqu'à 1 000 fidèles en se prétendant dans la continuité d'El Hadi Doudi (NDLR : un imam salafiste expulsé vers l'Algérie en 2018)* », précise Abderrahmane Ghoul, vice-président du conseil régional du culte musulman (CRCM). « *Le paysage [des salafistes] est fragmenté, avec des imams isolés qui créent des salles de prière puis vont chercher des soutiens financiers dans les pays du Golfe* », indique Vincent Geisser, spécialiste de l'islam.

Quant à la mosquée de Consolat, le problème semble insoluble. Après un nouveau contrôle en décembre 2020, le parquet de Marseille a engagé des poursuites. Fouad Bennebri, un fidèle intervenu à la barre, a écopé de 3 750 euros d'amende à titre personnel et 15 000 euros pour l'association Consolat.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)